



AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE PARCOURS D'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS

27 mars 2024

Les femmes primo-arrivantes peuvent être confrontées à des difficultés accentuées ou spécifiques entravant leur accès aux droits et aux soins, ainsi que leur insertion socio-professionnelle. Elles sont également susceptibles d'être plus exposées ou vulnérables face à des violences sexistes et sexuelles ou à des violences conjugales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 « Toutes et tous égaux »](#), le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations lancent conjointement cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) en direction des associations pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes en direction des primo-arrivants.

La particularité de cet AMI réside dans la mobilisation, en tant qu'ambassadrices, de femmes étrangères installées depuis plus de 5 ans en France et ayant un parcours d'intégration réussi pouvant jouer un rôle de pairs. Ce projet serait expérimenté dans cinq territoires pilotes, proposés par les porteurs de projet qui répondront à l'AMI.

1. Objectifs

Ce parcours aura pour objectif de sensibiliser et d'informer les primo-arrivants sur les droits des femmes dans le cadre de leur intégration, en abordant les thématiques suivantes :

- La lutte pour les droits des femmes en France dans une perspective historique ;
- La culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- Les violences faites aux femmes dans et hors du couple ;
- La santé sexuelle et reproductive et la santé des femmes ;
- L'égalité dans la vie professionnelle.

Il a vocation à renforcer l'information des étrangers primo-arrivants sur l'égalité entre les femmes et les hommes par une sensibilisation complémentaire de la formation civique du contrat d'intégration républicaine.

2. Modalités et calendrier proposés

Au maximum deux porteurs de projet seront retenus pour un montant maximal de 100 000 € pour l'ensemble du projet, co-financé par la DGEF-DIAN et le service des droits des femmes et de l'égalité de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS-SDFE) à hauteur de 50 000 € respectivement.

Le projet a vocation à être déployé dans cinq départements. La durée indicative du projet serait de 12 mois, comprenant 2 phases :

- Une phase d'élaboration d'un support d'information et d'un kit d'outils pédagogiques. Ce support d'information sera utilisé par les ambassadrices lors de leurs interventions auprès des bénéficiaires durant les ateliers de sensibilisation et d'information.
- Une phase de mise en œuvre des actions de sensibilisation, comprenant le recrutement et la formation des « ambassadrices ».

Enfin un bilan d'impact sera réalisé en lien avec la DGEF/DIAN et la DGCS/SDFE afin de capitaliser sur cette expérimentation.

Dépôt des candidatures avant le 17 mai 2024

Plus d'informations

- **Emplacement** : Accueil > Actualités > Appels à projets /Appel à manifestation d'intérêt >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/Ambassadrices-de-l-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-dans-le-parcours-d>